

2008/152 - DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AU SEIN DU COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION (CLIC) AUTOUR DES SOCIETES DEPOT PETROLIER DE LYON, ENTREPOT PETROLIER DE LYON ET STOCKAGES PETROLIERS DE LYON - PORT EDOUARD HERRIOT LYON 7EME (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 avril 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Créé par arrêté préfectoral du 26 mars 2007, ce comité comprend 1 représentant de la Ville de Lyon.

Je vous propose la candidature de Françoise RIVOIRE.»

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté Préfectoral du 26 mars 2007,

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

Est désigné pour représenter la Ville de Lyon au sein du Comité Local d'Information et de Concertation autour des sociétés Dépôt Pétrolier de Lyon, Entrepôt Pétrolier de Lyon et Stockages Pétroliers de Lyon (Port Edouard Herriot) Lyon 7^e :

^ Françoise RIVOIRE.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

G. COLLOMB